

Joëlle Bordet, Jean Dubost

LES DIAGNOSTICS LOCAUX DE SÉCURITÉ

DEUX INTERVENTIONS PSYCHOSOCIOLOGIQUES CONTRASTÉES

Depuis plusieurs années, nous menons des interventions psychosociologiques à propos de la sécurité, de la prévention de la délinquance, à la suite de demandes de collectivités locales et nationales. Notre démarche vise à développer la coopération entre les élus, les professionnels locaux et les habitants. Nous avons observé que, selon les rapports intersubjectifs instaurés par le processus d'intervention entre les trois collèges de référence (les élus, les professionnels, les habitants), le thème de la sécurité est approprié différemment et les choix d'action sont de nature très différente.

La notion de diagnostic peut être réinterrogée en fonction des processus développés car, selon les choix théoriques et méthodologiques, les productions de données et les orientations d'action proposées sont multiples, parfois contradictoires. Les choix faits à ce propos s'avèrent très importants, car ils influencent non seulement les traitements proposés mais l'objet même : les notions d'insécurité et de sécurité.

Une intervention psychosociologique à Alès

Réalisée en 1996-1997, l'intervention menée à Alès a répondu à une demande exprimée par un collectif de responsables institutionnels issus du CCPD¹ composé de représentants de la police nationale, de la gendarmerie, de la police municipale, de la justice (le Parquet), d'un élu municipal chargé de l'animation du CCPD, des responsables du PACTE Urbain², de la secrétaire générale de la préfecture. Le collectif a été créé à la suite d'événements graves dans les quartiers d'habitat social des Cévennes et du Pré Saint-Jean : des écoles ont été vandalisées plusieurs fois par des jeunes adolescents. Face à ces situations d'urgence, les partenaires ont souhaité créer de nouveaux modes d'intervention. Le fonctionnement du CCPD les inquiète. Ce n'est pas un lieu d'observation, d'élaboration et de définition d'actions, son objet central est devenu la distribution de financements selon des critères peu précis. Il existe des tensions entre les acteurs les plus proches des habitants et les responsables des institutions. La création de cette cellule d'urgence est vécue de façon

plutôt négative par les professionnels impliqués dans les quartiers, car ils craignent de devoir mettre en œuvre des orientations déterminées sans la prise en compte de leurs points de vue. Ils ont sollicité l'intervention d'un chercheur extérieur pour les aider à définir des axes d'intervention pertinents.

La faible présence des habitants au sein du CCPD n'est pas une caractéristique spécifique à Alès, elle est semblable dans de nombreuses autres villes. L'effica-



Correspondant de nuit, HLM, Rennes.

citée visée par les actions du CCPD a pour objet central la réduction des situations de violence. Progressivement, au cours du diagnostic, la connaissance de la vie sociale des habitants, dont les jeunes, est devenue un enjeu. Il a alors été possible d'intervenir de façon plus précise sur les processus à l'œuvre à l'intérieur du quartier et avec les institutions intervenantes.

1. CCPD : Conseil communal de prévention de la délinquance.

2. PACTE Urbain : structure intercommunale chargée de la mise en œuvre de la politique de la ville.



*Jeunes désœuvrés
au cinéma.
La vie de Jésus
(Bruno Dumont, 1997).*

Au début de cette intervention, seuls quelques membres de la municipalité étaient impliqués. D'autres modes d'intervention des élus et de la police municipale à propos de la sécurité n'ont pas été réinterrogés lors de ce travail. En fonction des relations entre les partenaires, nous avons proposé la mise en place du dispositif de diagnostic suivant : les professionnels issus des différentes institutions (PJJ³, centre de lutte contre la toxicomanie, Éducation nationale, FJT⁴, centre social, club de prévention, Mission locale, Maison pour tous) et les responsables associatifs des quartiers ont constitué un groupe chargé de participer aux enquêtes avec les habitants, d'aider à leur analyse et à l'élaboration de propositions d'action. Malgré nos démarches, nous n'avons pas pu associer les assistantes sociales de la circonscription d'action sociale. Le groupe des responsables institutionnels a eu pour rôle de s'appropriier collectivement les résultats des travaux d'enquête et de proposer des orientations d'action pour le CCPD.

Il était convenu que des décisions seraient prises à propos du CCPD par les professionnels et les responsables locaux à l'issue de ce travail.

L'objet central des enquêtes auprès des habitants a été d'étudier les problèmes vécus à propos de la sécurité au sein des quartiers. Le terme « problème » désigne une mise en relation entre les difficultés repérées et les capacités de transformation de ces difficultés. Des méthodologies précises ont été définies à ce propos par les travaux de M. Conan⁵.

Les quartiers étudiés – Les Cévennes et le Pré Saint-Jean – étaient depuis plusieurs années emblématiques

de l'exclusion sociale et objet d'une très forte stigmatisation. La forte concentration de populations issues du Maghreb concourt à cette stigmatisation. Aujourd'hui, face à la dépression collective qui a suivi la fermeture des mines, ces populations vivent de fortes situations de retrait au sein de ces quartiers. L'avenir des jeunes, notamment leur emploi, paraît pour nombre d'entre eux très compromis.

Les principaux problèmes identifiés par les professionnels ont été les suivants : la circulation de drogue et la toxicomanie des jeunes, les agressions dans des lieux publics comme les écoles et le FJT, le sentiment d'être victime de racisme et de rejet chez les jeunes, les situations de crise et de rupture avec leurs familles vécues par les jeunes filles, l'économie souterraine et la circulation de l'argent.

En fonction de chaque thème, des professionnels issus des différentes institutions ont créé des groupes d'enquête. Progressivement, par l'appropriation des résultats, les responsables institutionnels ont acquis une culture collective sur la vie du quartier, et ont eu accès à des réalités souvent inconnues ou perçues au travers de leurs pratiques sectorielles. Ce travail de dévoilement progressif constitue un acquis important, car ils avaient le sentiment d'être face à une grande opacité.

3. PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse

4. FJT : Foyer de jeunes travailleurs

5. Michel Conan était alors responsable du service Sciences humaines du CSTB et directeur scientifique de ce travail.

À l'issue de ces enquêtes, de leur élaboration et de leur appropriation collective, des réunions communes, animées par un élu municipal et les responsables du Pacte urbain, ont permis de définir des orientations et de prendre des décisions concernant des objectifs collectifs à mettre en œuvre par une coopération inter-institutionnelle. Trois objets de travail collectif ont été définis : mener des actions de prévention de la délinquance auprès des adolescents au sein des associations du quartier et du collège, créer de nouvelles coopérations avec les parents à propos de leurs responsabilités, développer la qualification des jeunes pour favoriser leur accès à l'emploi.

Chaque institution, en fonction de sa mission, a intégré des éléments du diagnostic et a défini de nouveaux axes d'intervention. Le Parquet (justice) a mené de nouvelles actions par rapport aux trafics et à l'économie souterraine, un travail concernant l'accueil au commissariat de police a été envisagé, les éducateurs du club de prévention ont souhaité poursuivre le travail initié avec les femmes du quartier lors du diagnostic à propos de la toxicomanie, le coordonnateur de la Zone d'éducation prioritaire a renforcé sa coopération avec les associations de parents d'élèves à propos de la violence des enfants. Une cinquantaine d'habitants ont participé de façon très active aux enquêtes.

Restituer aux habitants les résultats des enquêtes n'a pas été possible. Plusieurs facteurs expliquent cette impossibilité : des conflits entre les professionnels et les élus ont surgi lors de la mise en œuvre de ce projet et n'ont pas été résolus, les responsables institutionnels étaient à la fois motivés par ce projet mais craignaient d'être confrontés à des demandes pour lesquelles ils n'ont pas de réponse.

Une intervention psychosociologique à Montreuil

L'intervention menée à Montreuil est en cours de réalisation. Elle a été initiée par le pôle « Prévention de la délinquance » de la Délégation interministérielle à la ville (DIV)⁶ pour préparer le colloque national tenu à Montpellier en mars 1999 à propos de la prévention de la délinquance. D'entrée de jeu la commande de la DIV était très différente d'une demande portée par une collectivité locale. Il s'agissait de mettre en place une expérimentation dans trois sites – Perpignan, Grenoble, Montreuil – pour créer les conditions du débat public en matière de sécurité en établissant un dialogue entre les professionnels, les élus et les habitants.

La ville de Montreuil, depuis de nombreuses années, a mis en place une intervention locale en référence au Développement social urbain.

Le CCPD⁷ réunit de nombreuses institutions, mais connaît aussi certains signes d'essoufflement ; un CLS⁸ est en cours de signature. La définition d'une politique

de sécurité constitue une préoccupation mais n'est pas aujourd'hui stabilisée. Les responsables locaux ont signifié leur intérêt pour cette démarche de travail ; une coopération très soutenue a été instaurée entre le chercheur, le responsable de la prévention de la délinquance, et la responsable du DSU sur le quartier de Branly-Boissière. Le quartier Branly-Boissière a été choisi parce qu'il préoccupait les responsables de la municipalité, mais il ne connaissait pas de situations d'urgence comme d'autres sites. L'existence d'associations locales, l'intervention menée depuis plusieurs années par les professionnels, la présence des élus offraient des assurances suffisantes pour pouvoir mener cette expérimentation dans le temps imparti.

Dans une première phase, avec les responsables locaux, nous avons pris contact avec des groupes d'habitants déjà impliqués dans la vie du quartier : le foyer AFTAM accueillant de nombreux travailleurs d'origine d'Afrique de l'Ouest, l'association « Ensemble notre quartier », fédération d'associations œuvrant dans le quartier depuis de nombreuses années (centre social, point écoute Léa, cours d'alphabétisation...), le comité de quartier créé à l'initiative de la municipalité réunissant des habitants reconnus dans le quartier, un groupe de jeunes constitué par le service municipal de la jeunesse. Des entretiens collectifs approfondis ont été menés avec chacun de ces groupes à partir de la question suivante : « qu'est-ce qui fait peur, qu'est-ce qui rassure dans le quartier ? ».

Trop souvent les réponses à l'insécurité sont vécues en actes, mais ne sont l'objet ni de débat ni de communications orales. Les modes de présence de la police ont été fortement questionnés, l'absence d'informations et d'échanges à ce propos ont été soulignés par l'ensemble des habitants. Tous ont exprimé leurs difficultés face à la stigmatisation du quartier, soit médiatique, soit créée par l'inscription du quartier dans une géographie de discrimination positive (politique de la ville).

À l'issue de cette première exploration avec chaque groupe, une restitution a été faite devant tous les participants habitants, afin que les groupes identifient plus clairement leurs propos respectifs et les points de rencontre entre eux. Des débats fortement investis entre les jeunes du quartier et certains adultes à propos de « faire peur à l'autre », du racisme vécu par certains, des incivilités vécues par d'autres. La présence des institutions et des élus locaux a été soulignée comme facteur de réassurance.

6. DIV : Direction interministérielle de la ville et du développement social urbain.

7. CCPD : Conseil communal de prévention de la délinquance.

8. CLS : Contrat local de sécurité.

Dans un deuxième temps, en présence des représentants de la DIV et de la compagnie NAJE⁹, nous avons rendu compte aux élus locaux (élu du quartier, élu chargé de la sécurité) des points de vue exprimés par les habitants à propos de la question initialement posée. Pendant environ une heure, il a été difficile aux élus de s'approprier cette réflexion, car ils ont exprimé comme préoccupation principale le taux de vote pour le Front National (35 % en 1994) et ont établi des corrélations entre ce vote et la population vivant dans les pavillons à proximité des quartiers. Le point de vue de la population interviewée vivant en majorité dans le quartier les intéressait mais ne leur semblait pas suffisant. Il a fallu une certaine insistance de notre part pour que les élus puissent mettre à distance les inquiétudes qui les empêchaient d'écouter ce que les habitants leur disaient. Ils ont alors exprimé un fort intérêt pour les facteurs de réassurance énoncés par les habitants et ont échangé à propos d'une question centrale posée par l'ensemble des habitants : « comment construire l'avenir, en particulier pour les enfants, et lutter contre l'exclusion sociale? ».

Un travail similaire à celui avec les élus a été mené avec les professionnels locaux ; nous avons restitué les réflexions des habitants. La réaction à cette restitution a été surprenante : les professionnels ne se sont pas appropriés ces analyses ; les chauffeurs de bus et les policiers ont exprimé leurs difficultés quotidiennes et les agressions dont ils sont l'objet. Progressivement, d'autres professionnels, en particulier les représentants des lieux, ont dit leurs représentations des insécurités et leur façon de travailler pour transformer ces situations.

Il est à noter que les professionnels du champ éducatif (éducateur PJJ, animateurs de centres de loisirs, animateurs du service jeunesse) se sont relativement peu exprimés et ont eu des difficultés à établir un dialogue avec les policiers et les chauffeurs de bus. Seul l'éducateur de prévention et le responsable du collège ont poursuivi un dialogue déjà engagé antérieurement avec les représentants de la police.

Dans cette démarche de travail, les professionnels sont apparus très en difficulté parce que certains d'entre eux sont l'objet d'agressions physiques et verbales relativement quotidiennes. Ils vivent face à face avec les jeunes dans l'espace public du quartier ; à aucun moment, les hiérarchies de leurs institutions n'ont été évoquées en tant qu'agents de soutien de leur exercice professionnel. Le partenariat professionnel semble avoir de façon prioritaire une fonction défensive face aux tensions ; il ne paraît pas en situation de pouvoir coproduire un mode de réassurance collectif au sein du quartier. Cette position des professionnels nous a surpris, car lors d'autres travaux où nous nous adressions à eux comme partenaire central du diagnostic, nous n'avions pas identifié la fonction

défensive du partenariat et leurs difficultés d'écoute des habitants.

À l'issue de cette démarche nous avons organisé un débat collectif, en fonction des différents points de vue exprimés par les trois collèges concernés. Environ quarante habitants y ont participé, les jeunes très présents ont été très actifs lors des échanges et ont participé au théâtre forum créé par la compagnie NAJE pour le colloque de Montpellier. Les professionnels locaux, en particulier les personnes victimes d'agression, ne sont pas venus ; l'élu chargé de la sécurité et les responsables administratifs et techniciens ont été très présents et ont accepté de poursuivre le dialogue avec les habitants.

Si pour tous, la peur et l'insécurité existent, elles ne se manifestent pas de la même façon ; les modes de réaction et les stratégies de défense face à cela sont spécifiques à chaque position. Les habitants sont confrontés à la fois au risque réel de l'agression verbale ou physique et aux rumeurs. Face à cette situation, ils ont des stratégies individuelles et collectives d'évitement ou au contraire de confrontations, en fonction des lieux et des heures. Les élus ont exprimé leur désarroi face à ces situations vécues par les habitants ; ces phénomènes réinterrogent leur projet politique et les inquiètent. Certains professionnels ont exprimé leur sentiment d'être des victimes des exactions des jeunes et ont parlé du danger que ces jeunes représentent pour la société. Les professionnels du champ éducatif sont peu intervenus, laissant poindre implicitement un sentiment d'impuissance.

Dans ces conditions, l'exercice de la médiation entre les jeunes et les adultes par les professionnels s'avère difficile à mettre en œuvre. Reconstruire une élaboration plus solide à propos des jeunes, de leur mise en danger et de leurs conduites dangereuses contribuerait à transformer ces ruptures entre les professionnels eux-mêmes. Il est à noter un fort décalage entre leurs représentations des populations, en particulier des jeunes, et leur action au quotidien auprès de ces personnes. Ils développent souvent des capacités de réponses et d'actions qu'ils ne reconnaissent pas et qu'ils n'énoncent pas.

Quinze habitants participant à cette démarche de travail sur la sécurité à Montreuil ont assisté au colloque de Montpellier. De retour à Montreuil, les jeunes ont souhaité se constituer en association des anciens du lycée pour aider les plus jeunes à rester à l'école ou à trouver des emplois, et créer une radio locale pour commenter les informations. Les policiers ont souhaité poursuivre une réflexion ainsi que l'association « Ensemble notre quartier ». La municipalité de Montreuil fédère la suite de ces travaux.

9. Compagnie NAJE : compagnie théâtrale « Nous n'abandonnerons jamais l'espoir ».

La sécurité : un objet aux contours mouvants

Les deux interventions psychosociologiques construisent l'objet même du travail de façon très différente.

À Alès, l'objet de la demande – lutter contre l'insécurité – n'est pas réinterrogé, il est considéré comme acquis en tant que fait social. La construction de problèmes à partir des enquêtes permet d'identifier des situations porteuses d'enjeux dans la vie des habitants. Les situations identifiées ont été les suivantes : comment, suite aux agressions, favoriser le respect de l'école? Comment parler et agir quand ce jeune devient toxicomane, au sein de la famille? Comment réagir à propos de l'offre de l'économie souterraine? Que dire aux enfants de «l'argent propre» et de «l'argent sale»? Comment, quand on est jeune d'origine immigrée, lutter contre le racisme dans la ville? Face aux risques de violences et de ruptures avec les parents et les frères, comment les jeunes filles peuvent-elles réagir? Leur agrégation sous le titre générique «Prévention de la délinquance et lutte contre l'insécurité» risque de conforter une opinion pré-construite sans la réinterroger et de rendre homogène une problématique d'actions, en fonction de la commande publique relativement éloignée des processus quotidiens vécus par les habitants.

L'intérêt de cette démarche collective est d'avoir cependant permis aux professionnels et aux responsables des institutions de partager des représentations communes sur la vie des quartiers, et de situer les faits de délinquance en référence à des processus. Ceci permet d'envisager des stratégies d'action plus nuancées et plus articulées et de dépasser un certain sentiment d'impuissance face à l'opacité.

Dans le travail d'intervention mené à Montreuil, l'effet de la démarche sur l'objet nommé – lutter contre l'insécurité – est inverse de celui d'Alès. L'objet même du travail collectif a tendance à se disloquer, en fonction des points dans un premier temps. En effet, les peurs identifiées, les modes de réaction sont très différents selon les personnes. Les problèmes de sécurité apparaissent comme les symptômes visibles d'une détresse liée aux effets de l'exclusion sociale. Progressivement, au cours du dialogue et de la reconnaissance des positions sociales, cet objet collectif, après cette phase de déconstruction, se reconstruit grâce à l'établissement d'interactions entre les points de vue. Ainsi, lutter contre le risque de déscolarisation devient un objet collectif partagé; des stratégies collectives peuvent être mises en œuvre.

Dans les deux situations, les termes «sécurité/insécurité» ne constituent pas des analyseurs des processus à l'œuvre, car ils ne désignent pas des phénomènes construits; il s'agit davantage de termes qui changent

de formes en fonction des situations empiriques et qui contribuent à créer des agrégats confortant le registre de l'opinion. Le terme «idéogème» pourrait être employé à leur propos, car ils contribuent à la mise en



Brigade anti-criminalité : à la recherche de la drogue.

forme du discours idéologique. Leur emploi risque d'empêcher l'accès à la lisibilité de processus sociaux à l'œuvre dans les quartiers.

La participation des habitants en matière de sécurité

Dans les deux cas exposés, les relations établies entre les représentants des institutions et les habitants sont très différentes : à Alès, les habitants sont à la fois objets d'enquêtes et d'analyses, et destinataires des actions décidées en leur absence; à Montreuil, les habitants sont d'entrée de jeu des protagonistes du débat au même titre que les élus et les professionnels.

Les choix de ces dispositifs ne dépendent pas du seul chercheur mais résultent d'un certain nombre de contraintes et de possibles. À Alès, face aux difficultés des responsables institutionnels à comprendre la vie sociale des quartiers et face à la relative absence de liens entre ces derniers et les habitants, il n'était

pas possible de mettre en place un dispositif de débat comme à Montreuil. L'enjeu principal a davantage été de construire des représentations communes entre les professionnels et les responsables institu-



L'économie souterraine au cinéma.
La Promesse (Luc et Jean-Pierre Dardenne, 1997).

tionnels à propos des habitants. L'impossibilité de restituer aux habitants les résultats des enquêtes témoigne de ces difficultés de coproduction avec les habitants.

À Montreuil, l'implication des professionnels de la ville et des élus au sein des quartiers, l'existence dans la municipalité de débats à propos des enjeux publics avec des représentants d'habitants ont facilité l'instauration de cette démarche. La présence d'un tiers extérieur a changé les modes de dialogue, les élus et les responsables administratifs ont été davantage à l'écoute des points de vue des habitants.

La police elle-même, par l'expression de ses difficultés, souhaite poursuivre l'élaboration : quels vont être les effets de cette réflexion sur le fonctionnement interne à la police et sur ses relations avec les autres institutions ?

Le passage du diagnostic à l'action

Dans les deux démarches, le rôle du diagnostic par rapport au passage à l'action a été très différent :

À Alès, le passage à l'action a été possible grâce à une réappropriation collective des résultats par les responsables institutionnels et les professionnels. Les actions ont été proposées par ces derniers, en fonction de leurs représentations et des possibilités d'appui institutionnels et financiers de la commande publique : ces actions permettent de fédérer des coopérations inter-institutionnelles dans le quartier et dans la ville, et de créer une dynamique visible de la vie des quartiers. Cependant, ces coproductions ne sont pas fédérées par un projet global contribuant à la définition de politiques municipales.

À Montreuil, une nouvelle question a émergé : quels sont les lieux de débat public sur les questions collectives dans la ville et dans le quartier ? Il ne semble pas que les structures actuelles répondent à cet enjeu.

Cette analyse montre que les choix de dispositifs se définissent en fonction des contextes, et qu'ils influencent profondément les modalités de passage entre le diagnostic et l'action.

Les rôles du psychosociologue selon les interventions

Dans les deux situations, le psychosociologue est garant de la construction d'un espace tiers différencié et relié au quotidien. Cet espace temps défini permet de mener de façon collective un travail critique et de réélaboration entre les protagonistes concernés par le thème traité. Le dispositif du diagnostic, son mode de mise en place, les règles qui le structurent créent cet espace spécifique. Dans les deux cas, les choix réalisés sont très différents.

À Alès, cette réélaboration met au travail prioritairement les professionnels, les élus et les responsables locaux. Le psychosociologue vise à aider à la construction d'objets de réflexion cohérents et maîtrisés et ainsi à favoriser la définition d'orientations pouvant faire l'objet de choix. Son rôle est, de façon dominante, pédagogique. Il construit des modes de compréhension du matériel recueilli, il accompagne le passage de l'enquête à la construction d'objets, puis à la définition d'actions. Il s'emploie à aider les acteurs à construire des représentations communes qui puissent être l'objet d'une analyse rétroactive, lors de la mise en place des actions. Il joue un rôle de « passeur » important entre les protagonistes, il aide à mettre en forme des objets et favorise une appropriation critique de ses propositions.

À Montreuil, les espaces d'élaboration mis en place par les entretiens semi-directifs ont pour but d'aider chaque groupe à se construire un point de vue sur le thème de travail proposé. Il ne s'agit pas de construire des représentations communes mais, au contraire, de mettre en perspective des points de vue différents par rapport à l'objet étudié ; le rôle du psychosociologue est, par la reformulation, d'aider les participants à s'approprier leur élaboration et à soutenir son contenu dans le rapport aux autres participants.

L'objet construit sur le thème traité est moins unitaire et maîtrisé que dans le premier cas. La mise à jour des interactions entre les positions, l'identification des points communs concernant les peurs et la réassurance construisent progressivement un contenant collectif favorable à l'émergence de propositions d'actions, en particulier des habitants. La création de ce lieu de conflictualisation par la parole peut aider à transformer la violence quotidienne et son expression par l'agir et à identifier des objets de lutte collective contre la domination et l'exclusion sociale.

Un travail collectif de recherche-action

L'élaboration de diagnostics dynamiques, la méthode de programmation générative, l'analyse de la demande sociale dans le domaine de l'habiter sont quelques-unes des notions qui ont été développées depuis une ou deux décennies dans des démarches relevant à la fois de la recherche urbaine et de l'intervention auprès des acteurs qui travaillent à « modifier des situations sociales problématiques ». Cette orientation vise à la fois à apporter une contribution à l'identification et à la hiérarchisation des problèmes, à leur compréhension, au repérage des potentialités de changement et à considérer le diagnostic comme « support de l'apprentissage de la coopération entre les acteurs »¹⁰. Notre approche tente donc de saisir l'espace (cité, quartier, commune, etc.) dans son unité, ses spécificités, ne serait-ce que pour mieux connaître ses atouts et ses faiblesses, puisque tout le processus est orienté vers l'action et vers une évolution à moyen terme du site.

L'ouverture d'un débat et d'un travail où tous les acteurs locaux peuvent participer change le rapport de chacun au problème, la façon de le penser. Ainsi, la violence perd un statut de comportement segmentaire pour apparaître comme manifestation expressive, réalisation de soi-même, signal de danger ou de détresse, pression sur les pouvoirs publics en faveur d'une autre politique.

Si l'adjectif « dynamique » qualifie le mot diagnostic, c'est pour marquer les mouvements que l'on attend dans chacun des lieux où travaillent ensemble un groupe de personnes partageant une certaine position, activité, aspiration ou finalité et qui confrontent leurs expériences, points de vue, valeurs, analyses à propos d'une question donnée. C'est pour marquer aussi les mouvements que l'on attend des interactions entre ces groupes et d'un débat général pour engendrer de nouvelles formes de coopération au niveau local.

L'expression de recherche-action telle qu'elle a été utilisée notamment en Grande-Bretagne depuis la fin des années quarante (*action research*) peut désigner une telle démarche puisque le processus d'intervention produit à la fois des effets de connaissance et de sens pour les acteurs, susceptibles d'entraîner une évolution des représentations, des comportements relationnels dans la vie quotidienne de la cité et une capacité accrue de concevoir et mettre en œuvre des actions visant un développement à moyen ou long terme.

En France, de telles pratiques se sont développées plus souvent au sein d'organisations ou d'institutions qu'en milieu ouvert. Pourtant on peut rappeler un certain nombre d'antécédents :

- les travaux de l'école de Chicago et notamment ce qu'elle avait appelé la « sociologie clinique » dès les années trente quand elle se centrait sur la personne

individuelle en difficulté; ce qui s'est appelé plus tard en France « Action éducative en milieu ouvert » (AEMO) nous paraît typique de cette tradition de recherche intervention;

- l'intervention communautaire : Saül Alinsky et les « organisateurs de communautés » aux États-Unis après 1950, leurs émules québécois et latino-américains, Paulo Freire au Brésil, Danilo Dolei en Italie et plus récemment tous ceux qui interviennent auprès des enfants de la rue, dans les favelas auprès des minorités culturelles ou des exclus;

- comme suite aux émeutes raciales à Harlem au début des années trente, le sociodrame de Moreno; Augusto Boal et le théâtre de l'opprimé; le théâtre-forum actuel en France;

- Kurt Lewin et ses continuateurs proches ou lointains quand ils interviennent après 1950 en milieu ouvert urbain ou rural sous les auspices du *planned change*, du développement communautaire, des expérimentations sociales, ou dans une perspective socio-clinique inspirée par la psychanalyse, comme dans les travaux britanniques de l'Institut Tavistock;

- les recherches-actions urbaines des années 70 au Royaume-Uni, en Europe continentale, aux États-Unis, depuis les grands programmes anglais jusqu'à l'*advocacy planning* ou l'urbanisme démocratique. Plus récemment en France, le Développement social urbain et toutes les pratiques générées par les politiques de la ville.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive; on pourrait évoquer par exemple toutes les pratiques d'intervention qui se sont développées en milieu rural ou encore dans le cadre de la sociologie des mouvements sociaux.

Ces démarches puisent simultanément leurs aspects techniques dans les méthodes d'investigation des sciences sociales et dans les pratiques de formation des adultes telles qu'elles se sont développées dans certains champs de l'éducation populaire et du perfectionnement des cadres.

En alternant les situations intra et inter collèges, représentatifs de positions sociales différentes, où l'on s'efforce d'aider l'expression de chacun et l'écoute des autres, les moments de description et ceux d'évaluation des situations et des événements, la recherche des causes et l'analyse du sens, la délibération et le débat ou la confrontation, la mise à distance et l'engagement dans l'action, visent à favoriser un mode de fonctionnement plus démocratique permettant l'accès de chacun au statut de membre reconnu d'un ensemble en voie de s'organiser. De ce point de vue, ces pratiques ne sont aucunement neutres; elles gardent l'espoir de

10. Cf. par exemple, M. Bonetti, M. Conan, B. Allen, *Développement social urbain, stratégies et méthodes*, Paris, L'Harmattan, 1991.

contribuer à établir – ou à rétablir – des relations directes là où elles apparaissent inexistantes, trop pauvres ou réduites au rapport de domination ou/au combat; elles espèrent aider l'appropriation des droits et la reconnaissance de ceux d'autrui et la constitution collective des conditions qui permettent le maintien d'un dialogue.

À défaut d'être optimistes sur les probabilités de réussite, elles restent désireuses de tirer un enseignement de chaque nouvelle expérience. Le modèle de

scientificité auquel se réfère cette recherche est forcément clinique; elle se doit d'abord de reconnaître la priorité des problèmes sur la méthode, l'implication de ses agents, les exigences auxquelles les soumet leur appartenance au champ étudié, le caractère singulier, idiosyncrasique, social historique de son objet – « l'objet local », les Anglo-saxons diraient « *the community* ».

Joëlle Bordet, Jean Dubost

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bonetti M., Conan M., Allen B., *Développement social urbain, Stratégies et méthodes*, Paris, L'Harmattan, 1991.

Bordet J., *Les jeunes de la cité*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998.

Dubost J., *L'intervention psychosociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987.

Lévy A., *Sciences cliniques et organisations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.

Joëlle Bordet est psychosociologue au Centre scientifique et technique du bâtiment, et auteur de *Les jeunes de la cité*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998.

Jean Dubost est professeur de psychosociologie à l'Université de Paris X-Nanterre, après avoir été un des animateurs du service Profor, chargé de la formation à EDF.